

[ANNEXE B : Grille de sélection](#)

**APPEL A CANDIDATURES**  
**ARS Délégation Départementale 33 / Conseil départemental 33**

**Création de 19 places d'accueil temporaire  
(accueil de jour et hébergement temporaire)  
pour personnes âgées dépendantes dans le département de la  
Gironde**

**CRITERES DE SELECTION**

## Grille de cotation des projets

Thèmes	Critères	Coefficient pondérateur	Cotation de 1 à 5	TOTAL
<b>Pertinence territoriale du projet</b> <i>Notation sur 20</i>	Objectivation de besoins non couverts et démonstration de la capacité du projet à y répondre (dont propositions de modalités adaptées au territoire ciblé)	4		/20
<b>Qualité du projet architectural</b> <i>Notation sur 20</i>	Adaptation globale du projet au public accueilli. Fonctionnalité, optimisation et qualité des espaces : organisation générale des locaux, accès, sécurisation.	4		/20
<b>Qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des résidents en référence aux RBPP</b> <i>Notation sur 80 pour l'HT et 95 pour l'AJ</i>	Adéquation et pertinence du projet de service (AJ/HT) vis-à-vis du public cible, au regard des besoins repérés et l'offre du territoire	3		/15
	Existence d'une équipe dédiée : qualité des compétences et qualifications mobilisées, formation, supervision et soutien	4		/20
	Projet d'accompagnement personnalisé : Modalités de mise en œuvre et qualité du dispositif de suivi et d'actualisation	3		/15
	Projet d'animation : composition de l'équipe, adéquation des compétences, plan de formation, programme d'animation, prise en compte des nouvelles technologies...	3		/15
	Mise en œuvre des droits des usagers (outils de la loi 2002-2) et description de la démarche qualité (évaluations)	3		/15
	Qualité d'organisation des transports (temps de transport, reste à charge, périmètre desservi) <i>Item spécifique à l'AJ</i>	3		/15
<b>Coopération avec les partenaires extérieurs</b> <i>(dont utilisation des outils numériques)</i> <i>Notation sur 30</i>	Inscription dans la filière gériatrique, relations avec le secteur sanitaire et collaboration avec d'autres ESSMS	3		/15
	Partenariat avec les acteurs du maintien à domicile et mobilisation des structures locales de droit commun et dynamique d'intégration dans un réseau coordonné d'accompagnement et de prise en charge, en amont et en aval)	3		/15
<b>Effizienz médico-économique</b> <i>Notation sur 40 pour l'HT et 55 pour l'AJ</i>	Viabilité financière du projet et pertinence du budget au regard du projet présenté en exploitation et en investissement	4		/20
	Accessibilité financière pour l'utilisateur	4		/20
	Optimisation des coûts de fonctionnement de l'accueil de jour et mutualisation avec les coûts de la structure porteuse ( <i>item spécifique AJ</i> )	3		/15
<b>Expérience du Promoteur</b> <i>Notation sur 30</i>	Implantation et implication de la structure porteuse dans son territoire (parcours personnes âgées)	3		/15
	Capacité de mise en œuvre du projet dans les délais attendus (calendrier, disponibilité des locaux, recrutement des personnels)	3		/15

			/220 pour l'HT
			/250 pour l'AJ

**Barème de notation :**

1 = élément non renseigné ou inadapté

2 = élément très peu renseigné

3 = élément renseigné mais très général et peu adapté

4 = élément renseigné et adapté au regard des spécifications techniques

5 = élément renseigné, détaillé et très adapté au regard des spécifications techniques